

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POUDRE D ALUMINIUM

Version: 1

Date de la première édition: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	POUDRE D ALUMINIUM
Utilisation de la substance/préparation	Charge de peintures et résines
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	POUDRE D ALUMINIUM
------------------------	--------------------

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
Risque(s) spécifique(s):	inflammable

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux:	Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières.
Ingestion:	Rincer la bouche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	PAS d'agent aqueux. ou CO2
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Eviter toute formation de poussière.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Prévenir tout étalement du produit contaminé à l'aide de sable ou de terre.
Méthode(s) de nettoyage	Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	
- Précaution(s):	La poussière finement dispersée dans l'air peut s'enflammer.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Aspiration locale ou protection respiratoire.
Stockage	
- Précaution(s):	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	polyéthylène (haute densité)
- Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POUDRE D ALUMINIUM

Version: 1

Date de la première édition: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: Donnée non disponible.

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: appareils respiratoires adéquats
- Protection des mains: gants en caoutchouc ou en plastique
- Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: lunettes de protection

Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: poudre
- Couleur: gris
- Odeur: insignifiante

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non déterminé.
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 2,69 g/cm³
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité: Non soluble
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Matière(s) à éviter Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.

Produit(s) de décomposition dangereux En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.
- Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
- Ingestion: non connu

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Doit être incinéré selon les règlements locaux.

Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POUDRE D ALUMINIUM

Version: 1

Date de la première édition: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:

Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU

3089

Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)

- classe de danger:

4.1

- nom d'envoi exact:

POUDRE METALIQUE INFLAMMABLE

- Groupe d'emballage:

II

IMDG (mer)

OACI/IATA (air)

- nom d'envoi exact:

POUDRE METALIQUE INFLAMMABLE

Voies fluviales (ADNR)

- Groupe d'emballage:

II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:

Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE:

231-072-3

Symbole(s):

F - Facilement inflammable



Phrase(s) R:

10 Inflammable.

15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

Phrase(s) S:

2 Conserver hors de la portée des enfants.

43 En cas d'incendie, utiliser ????

7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.

Utilisation de la substance/préparation

Charge de peintures et résines

Historique

- Date de la première édition:

24/07/2003

- Version:

1

Réalisé par:

Sds